



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

**8 mars**  
**Journée internationale de la Femme**

**Message de**  
**Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF**

Secrétaire général de la Francophonie

**Paris, le 8 mars 2006**

*Seul le texte prononcé fait foi*

Ce 8 mars, journée internationale de la femme, je tiens à rendre un hommage appuyé aux femmes qui, sur les cinq continents, oeuvrent sans répit à l'amélioration des conditions de vie et de travail de leurs semblables. En cette année 2006, je tiens tout particulièrement à saluer l'action des femmes politiques de toutes celles qui sont engagées dans l'action publique, qu'elles soient chefs d'État ou de gouvernement, ministre, parlementaires, encore trop peu nombreuses à mon goût et qui apportent une contribution nouvelle et nécessaire à l'évolution de nos sociétés.

En ce sens, « *le rôle des femmes dans les prises de décisions* » thème retenu par l'ONU pour cette année 2006, rencontre parfaitement les préoccupations de notre Organisation. La Francophonie, convaincue que l'égalité des genres nous concerne tous, a mis à profit le rendez-vous de *Pékin+10* pour adopter une déclaration qui montre sa volonté de participer dans ses actions au combat pour l'épanouissement des femmes.

Notre organisation réaffirme que la promotion des femmes et l'égalité des genres restent une condition de base pour l'atteinte des *Objectifs du Millénaire pour le développement*. La Francophonie reconnaît le rôle décisif des femmes en matière de développement économique et social, aussi bien que dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Ce message, les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, réunis à Ouagadougou en 2004, ont tenu à l'adresser dans le cadre de l'évaluation mondiale de la mise en oeuvre de la plateforme d'action de Pékin. Depuis cette rencontre de Ouagadougou, la Francophonie s'est résolument engagée, notamment dans le cadre de la réforme de l'OIF à accorder à ses programmes en faveur des femmes, dans tous ses secteurs d'intervention, une place plus significative.

Si le 20<sup>e</sup> siècle a enregistré des avancées remarquables dans le domaine des droits des femmes et de leur participation pleine et entière à tous les aspects de la vie publique, beaucoup reste à faire. Des disparités importantes persistent encore. Aujourd'hui, plus de 30 ans après la première conférence mondiale, trop de femmes sont maltraitées et injustement discriminées du seul fait de leur statut.

« Ce qui est un progrès pour les femmes est un progrès pour tous » a reconnu la Communauté internationale lors du Sommet mondial des Nations unies en 2005. C'est dans ce sens que tous les Francophones doivent œuvrer et que notre Organisation doit donner l'exemple.